



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Élections législatives : belges à l'étranger

Les élections législatives pour les belges à l'étranger. Tout savoir sur les conditions et la procédure...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)

- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Qu'est-ce que la coopération au développement?



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Pour qui travaillent les coopérants? Quel droit

applicable ?

Si vous devenez coopérant, vous allez travailler soit dans la coopération institutionnelle, soit dans la coopération non-gouvernementale. Nous parlerons ici du coopérant partant en mission pour une ONG (Organisation non-gouvernementale)...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les métiers de la coopération

Dans la coopération, vous travaillerez soit pour des ONG ou universités qui gèrent la coopération non-gouvernementale, soit pour des institutions nationales, européennes et internationales qui gèrent la coopération « institutionnelle », c'est-à-dire la coopération gouvernementale et multilatérale.

Certaines études comme celles d'ingénieur, d'économiste ou

encore d'expert en gestion de budget, mènent plus facilement à la coopération. Celles de médecin (spécialisé ou généraliste), d'infirmier, de pharmacien, d'agronome, de nutritionniste, d'enseignant, de juriste, et les études en sciences politiques, de l'éducation, du travail, sont aussi fortement demandées. Connaître plusieurs langues est évidemment un atout important pour multiplier ses chances de travailler comme coopérant, en effet, la majorité des postes de coopérant sont en Amérique latine où il faut connaître l'espagnol, le portugais, en Afrique et en Asie où l'anglais est indispensable. Le français peut éventuellement être utile, sans oublier bien sûr les langues locales.

Par l'intermédiaire des ONG : coopération non-gouvernementale

Travailler comme coopérant à l'étranger par l'intermédiaire des ONG peut mener à différents métiers : l'enseignement, les métiers de la santé et de l'aide d'urgence, de la construction, de l'artisanat, de l'agriculture et secteur rural. Chaque projet est adapté aux besoins spécifiques des populations locales.

Certains types de métiers restent plus importants que d'autres (secteurs sciences de l'ingénieur, économiques, médicaux, sociaux, enseignement et formation, agriculture et économie) mais, peu à peu d'autres secteurs se développent comme l'environnement, l'égalité des genres, la démocratisation et les droits de l'homme.

Il y a actuellement environ 81 [ONG ou OSC Organisation de la Société Civile Accréditée](#) en Belgique. Elles coordonnent l'envoi de personnes, le financement des partenaires, l'éducation au développement, l'offre de services. Les ONG agréées sont regroupées en 2 fédérations, l'une francophone ([ACODEV](#)), l'autre néerlandophone ([NGO Federatie](#)).

Par l'intermédiaire des institutions nationales, européennes et internationales : coopération gouvernementale et multilatérale ou institutionnelle

Travailler dans la coopération est aussi possible dans d'autres secteurs:

Enabel – Agence de développement du gouvernement fédéral belge

Elle a l'exclusivité de l'exécution de la coopération entre gouvernements et délègue aux pays partenaires ou aux partenaires locaux. [Enabel](#) recrute régulièrement des « experts en coopération » qui pourront participer aux projets des pays partenaires par leurs compétences techniques et/ou par leurs qualités de gestionnaires de projets de coopération. Les profils demandés se concentrent principalement sur les domaines de l'infrastructure (ingénieurs civils, industriels, architectes...), la santé publique, l'éducation, l'agriculture (ingénieurs agronomes) et le développement institutionnel (économistes, sociologues...).

Enabel recrute régulièrement des experts internationaux pour les projets dans les pays partenaires, des consultants, des collaborateurs pour le siège de Bruxelles.

Enabel a aussi un [Programme Junior](#), à destination des jeunes âgés de maximum 30 ans

La Société belge d'investissement pour les pays en développement – BIO

[BIO](#) est une institution de financement du développement. Il s'agit de l'instrument belge de soutien au secteur privé dans

les pays en développement

Le SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Propose différents types de fonctions:

- [A l'administration centrale à Bruxelles en tant que statutaire ou contractuel](#)
- [A l'administration centrale à Bruxelles via une convention de premier emploi](#)
- [Agent de la carrière extérieure](#)

Le recrutement est organisé par le [Selor](#).

L'APEFE et la VVOB

Deux ASBL existent, l'une francophone et l'autre flamande: l'[APEFE](#) (Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger) et la [VVOB](#) soutenues par la DGD. Elles soutiennent le renforcement institutionnel d'institutions étatiques ou paraétatiques de pays en développement avec lesquelles elles ont conclu des conventions de coopération. Elles visent à un renforcement institutionnel, technique, administratif et de gestion d'institutions.

Coopération universitaire et scientifique

- Coopération universitaire: les universités belges proposent et réalisent différents projets de coopération subsidiés par l'Etat belge à travers la DGD. Les universités francophones sont représentées par l'[ARES](#) (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) et les universités flamandes par le [VLIR](#) (Vlaamse Interuniversitaire Raad). Les étudiants universitaires de 2ème et 3ème cycles ont donc la possibilité de recevoir une bourse et de réaliser un travail de fin d'études ou un stage dans un pays en développement.

- Les bourses de [WBI](#) : la Communauté française a des accords de coopération scientifiques avec différents pays, ceci permet d'offrir des aides à des chercheurs pour leur séjour à l'étranger. Des bourses sont aussi octroyées à des étudiants diplômés de l'enseignement supérieur, des chercheurs et des artistes.
- L'[Institut de médecine tropicale](#) (IMT) coopère avec la DGD pour les formations en Belgique, recherche en matière d'aide à la politique, coopération au développement, projets de recherche. L'IMT octroie des bourses aux personnes originaires de pays en développement
- Le [Musée royal d'Afrique centrale](#) (MRAC) coopère avec la DGD qui finance la coopération scientifique avec les musées d'outre-mer.
- L'[Institut royal des sciences naturelles](#) a signé une convention de coopération

La Coopération européenne

La direction générale des [Partenariats internationaux](#) permet à la Commission européenne, la mise en œuvre des instruments d'aide extérieure de la Commission. La Commission européenne recherche des experts afin d'effectuer des missions d'assistance technique dans leurs domaines de spécialisation respectifs.

Ces missions s'inscrivent dans des domaines variés, y compris pour la mise en œuvre d'opérations d'aide/sécurité alimentaire et d'aide humanitaire.

Agences des Nations-Unies

Les organisations partenaires de la coopération multilatérale reçoivent des budgets qui servent à financer l'ensemble des activités de l'organisation, sans affectation préalable à un projet ou à un programme particulier.

- [Agence des Nations Unies pour les Réfugiés palestiniens](#)

au Proche Orient (UNRWA)

- Bureau des Nations Unies du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme (OHCHR)
- Bureau de la Coordination des affaires humanitaires (OCHA)
- Comité international de la Croix Rouge (CICR)
- Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU-Femmes)
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
- Fonds Mondial pour la lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria (GFATM)
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
- Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Organisation internationale pour la Migration (OIM)
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Partenariat mondial pour l'Éducation
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
- Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR)

MAJ 2023

Voir aussi :

- Qu'est-ce que la coopération au développement ?
- Pour qui travaillent les coopérants ? Quel droit du travail applicable ?
- Devenir coopérant : Diplôme, recherche d'emploi et perspectives professionnelles
- Le Programme Junior pour les 18-30 ans

- [Coopérant jeune demandeur d'emploi](#)
 - [Élections législatives : Belges à l'étranger](#)
 - [Situation administrative des coopérants](#)
 - [Coopération au développement : adresses](#)
-



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Devenir coopérant : diplôme, recherche d'emploi et perspectives professionnelles

De nombreuses personnes souhaitent travailler dans la coopération au développement et recherchent un travail qui ait « du sens ». De nombreux belges sont partis comme coopérants en Afrique, en Amérique Latine et en Asie. La moyenne d'âge du coopérant se situe entre 30 et 40 ans. Les coopérants travaillent dans une dizaine de secteurs différents.

Les informations ci-dessous sont des informations générales. Il existe également un programme dédié aux jeunes de maximum 30 ans, dit [Programme Junior](#), auquel nous avons consacré une page.

Quelles études ?

Pour travailler comme coopérant à l'étranger, il faut avoir des compétences et/ou des expériences professionnelles.

Certaines études ont la réputation, aujourd'hui, de mener plus facilement à la coopération comme **celles d'ingénieurs, d'enseignants, d'économistes ou d'experts en gestion de budget ou en gestion énergétique et environnementale. Les études de médecin spécialisé ou généraliste, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, nutritionniste, agronome, d'éducateur, de juriste, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences du travail** sont aussi fort demandées. Ces études ne garantissent évidemment pas à 100% le départ.

Il existe également des formations spécifiques à la matière de la coopération au développement, de type universitaire ou non-universitaire.

Connaître plusieurs langues est évidemment un atout important pour multiplier ses chances de travailler comme coopérant, en effet, la majorité des postes de coopérant sont en Amérique latine où il faut connaître l'espagnol, le portugais, en Afrique et en Asie où l'anglais est indispensable. Le français peut éventuellement être utile, sans oublier bien sûr les langues locales.

Un **brevet de secouriste** ou un **brevet d'animateur** sont aussi utiles en fonction du type de travail comme coopérant que vous souhaitez effectuer.

D'autres expériences peuvent apporter un plus à votre CV : l'habitude d'animer, de travailler en groupe, avoir construit et géré un projet quel qu'il soit...

Votre diplôme sera-t-il reconnu à l'étranger comme en Belgique ?

Le réseau européen [NARIC](#) permet d'avoir des informations sur les reconnaissances actuelles de votre diplôme en Europe, de même que dans quelques pays hors Europe et de trouver les organismes à l'étranger qui peuvent valider votre diplôme.

La recherche d'emploi

Quelles motivations, quels éléments pris en compte ?

Pour travailler comme coopérant, il ne suffit pas d'avoir une formation appropriée, il faut aussi être particulièrement motivé. Ce qui motive votre départ sera également extrêmement important dans le succès de votre candidature.

Travailler comme coopérant n'est pas toujours facile, les conditions de vie sur place peuvent être difficiles : pas d'électricité, pas d'eau courante, l'isolement, l'insécurité... Il faut être solide psychologiquement et physiquement.

Nous vous déconseillons d'annoncer comme motivations une envie de changement de vie, de rendre votre quotidien moins monotone, un besoin de vous éloigner de votre pays car vous avez eu une déception amicale, ou amoureuse.

Ce que les organisations recherchent, c'est avant tout que vous soyez un professionnel compétent, en quête d'une expérience en rapport avec vos études. Elles recherchent également des atouts tels que le sens du contact, un plaisir à vivre en groupe, une envie d'ouverture à d'autres cultures, une certaine facilité d'adaptation, les connaissances en langue.

Il faut montrer que vous effectuez une démarche cohérente dans

vosre vie professionnelle et personnelle.

Il est important de prendre en considération le fait que vous n'êtes pas tout seul, de nombreuses candidatures sont proposées aux ONG.

Certaines autres expériences peuvent aussi être prises en compte pour votre candidature : avoir été volontaire, avoir été volontaire dans le cadre du [Corps européen de solidarité](#) (Volontariat), avoir participé à un [chantier international](#) ou à un programme d'échange du [BIJ](#), etc.

Comment organiser votre recherche ?

Votre recherche sera celle d'un emploi. Le parcours sera donc assez classique : envoi d'un curriculum vitae, recherche d'informations sur l'ONG avec laquelle vous souhaitez partir, sa stratégie et ses objectifs, entretiens de recrutement.

Vous avez aussi la possibilité d'élargir vos recherches des ONG belges vers les ONG étrangères, certains sites internet des ONG diffusent des offres d'emploi.

D'autres filières de coopération existent qui proposent des emplois : Enabel, l'Apefe qui propose des offres aux enseignants, les universités qui ont des projets de coopération. Au niveau international, il y a les volontaires des Nations Unies, les experts recrutés par la DGD. Il existe aussi des bureaux d'études privés qui exécutent en sous-traitance des projets de développement et qui n'engagent que des experts.

Quelles perspectives professionnelles?

Avant tout, il faut faire un **choix à long terme** concernant vos perspectives professionnelles.

Des [formations universitaires](#) menant à des diplômes spécifiques en coopération au développement existent.

Des **cycles de formations courtes** sont organisés pour mener une réflexion sur le développement, sur soi-même et son projet de départ, sur les caractéristiques politiques, économiques et sociologiques du Sud.

Des cycles « ici et ailleurs : que faire ? » sont proposés par [Iteco](#) pour permettre à chacun de se situer face aux réalités politiques, sociales, économiques et culturelles des sociétés du Nord et du Sud ; ainsi que de développer des capacités pour orienter son engagement dans la solidarité, ici et ailleurs.

[Quinoa](#) propose à toute personne de s'impliquer bénévolement dans des actions solidaires, en Amérique latine, en Afrique et en Asie, à travers ses **projets internationaux**. Il comprend bien sûr le séjour sur place, et également une phase préparatoire de plusieurs mois (rencontres, réunions, formations, ateliers), ainsi qu'un moment de débriefing – évaluation – retrouvailles au retour. Des séances d'information sont organisées régulièrement.

Pour connaître les formations du secteur, consultez la page suivante de l'[Acodev](#).

Ensuite, vient le **choix d'une ou de plusieurs ONG** envoyant des coopérants à l'étranger, que vous pouvez apprendre à mieux connaître avant de prendre votre décision en participant à des activités qu'elles organisent, en visitant leurs sites, en devenant bénévole dans l'ONG. Lorsqu'on parle de la coopération au développement, on parle plutôt d'ONG de coopération au développement (ONGD).

En Belgique, une ASBL peut demander à être reconnue par le Ministre de la Coopération au Développement afin de pouvoir introduire des demandes de subsides sur le budget de la Coopération au développement. Depuis 2017, on parle « d'accréditation », il faut introduire une procédure pour la reconnaissance comme [« Organisation de la Société Civile Accréditée »](#).

Vous participerez ensuite aux procédures de recrutement des ONG : envoi de votre CV, entretiens.

Si vous êtes engagé par une ONG, vous signerez une convention d'envoi avec l'ONG belge, un contrat de travail avec l'employeur/l'ONG dans le Sud.

MAJ 2023

Voir aussi :

- [Qu'est-ce que la coopération au développement ?](#)
- [Pour qui travaillent les coopérants ? Quel droit du travail applicable ?](#)
- [Les métiers de la coopération](#)
- [Le Programme Junior pour les 18-30 ans](#)
- [Coopérant jeune demandeur d'emploi](#)
- [Élections législatives : Belges à l'étranger](#)
- [Situation administrative des coopérants](#)
- [Coopération au développement : adresses](#)



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Le Programme Junior pour les 18-30 ans

Si vous avez maximum 30 ans et êtes intéressé par le secteur de la coopération au développement, alors vous pourriez prétendre au poste d'Expert Junior d'Enabel.

Le [Programme Junior](#) est un projet belge mis en œuvre par [Enabel](#). Enabel est l'Agence de développement de l'Etat fédéral belge. Sa mission principale est de réaliser les priorités politiques de la coopération gouvernementale belge et de promouvoir un développement international durable.

Le Programme Junior offre l'opportunité aux jeunes talents aux profils divers et variés, de contribuer professionnellement à des projets de solidarité internationale. L'objectif étant que les jeunes envoyés développent de nouvelles compétences, mais également de leur donner le sens de l'engagement pour relever les défis des objectifs de développement durable.

Ce programme est ouvert à la fois aux jeunes de nationalité européenne, et aux jeunes résidents des 14 pays partenaires. Les informations ci-dessous ne concernent que les experts européens.

Conditions d'admission

Elles sont au nombre de cinq. Toutes doivent être remplies, sans exception.

1. Être de nationalité belge ou ressortissant d'un autre Etat membre de **l'Union européenne** ou de la **Suisse**
2. Être âgé de **maximum 30 ans** et ne plus être en obligation scolaire
3. Pouvoir délivrer un **extrait de casier judiciaire** prouvant une bonne conduite selon les exigences de la

fonction

4. Avoir une connaissance suffisante (niveau A2) de la **deuxième langue nationale** en Belgique (Français ou Néerlandais)
5. Être titulaire d'un **diplôme** de l'enseignement technique ou professionnel, de niveau Bachelier ou d'un Master délivré en Belgique ou reconnu équivalent par les autorités belges.

Type de contrat

Le contrat proposé est un contrat de travail de minimum un an et de maximum 2 ans.

Pour son Programme Junior, Enabel travaille en partenariat avec 28 ONG.

Le salaire mensuel est fixé par Enabel. En plus de la rémunération, Enabel offre également d'autres avantages tel qu'un 13ème mois, un double pécule de vacances, une intervention dans les frais du logement, le paiement des cotisations d'affiliation à la [Sécurité Sociale d'Outre-Mer](#), des assurances, un billet d'avion aller-retour par an, le paiement d'un équivalent des allocations familiales.

Cependant, le Programme Junior n'intervient pas dans le remboursement des frais liés à un partenaire ou aux enfants de l'Expert Junior.

Profils recherchés

Il est important de rappeler que travailler comme Expert Junior signifie participer au projet en tant que professionnel. Vous ne serez ni stagiaire, ni volontaire.

Ce contrat de travail s'exécutera au sein d'un des **14 pays partenaires** (le Maroc, la Palestine, le Mali, le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso, le Niger, le Bénin, la RD du Congo,

le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie et le Mozambique).

Les **fonctions** d'Experts Junior peuvent être très variées. Vous pouvez prétendre à des postes dans le secteur des droits de l'homme, de l'architecture, de l'informatique ou encore de l'emploi et la formation. Vous pouvez trouver une liste non-exhaustive de profils sur la page du [Programme Junior d'Enabel](#).

Les **valeurs** de la coopération au développement seront toujours au cœur de votre fonction, à savoir les valeurs de solidarité, d'égalité des genres, de lutte contre la pauvreté ou encore de protection de l'environnement.

Processus de sélection

Enabel organise deux vagues de recrutement par année. A chaque vague sont publiées une vingtaine d'offres d'emploi sur le site d'[Enabel](#). Les publications restent visibles une dizaine de jours ouvrables. Il est possible de candidater à plusieurs postes à la fois.

La candidature se fait en déposant un dossier de candidature en ligne (CV à compléter sur le site internet, et lettre de motivation à annexer).

La sélection du candidat se déroule en cinq étapes éliminatoires (Screening des CV – Epreuve écrite – Epreuve orale en ligne – Epreuve orale en présentiel – Entretien avec l'équipe du projet partenaire). Les épreuves se déroulent en français ou en néerlandais. Durant ces épreuves, il sera important de [démontrer vos compétences et vos motivations](#).

Une fois engagé, l'Expert Junior bénéficiera d'une formation obligatoire au début de sa prise de fonction, et d'un encadrement par un superviseur au quotidien.

Voir aussi :

- [Qu'est-ce que la coopération au développement ?](#)
- [Pour qui travaillent les coopérants ? Quel droit du travail applicable ?](#)
- [Les métiers de la coopération](#)
- [Devenir coopérant : Diplôme, recherche d'emploi et perspectives professionnelles](#)
- [Coopérant jeune demandeur d'emploi](#)
- [Élections législatives : Belges à l'étranger](#)
- [Situation administrative des coopérants](#)
- [Coopération au développement : adresses](#)

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES